



Comité Régional Grand-EST Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Adresse postale : 15 Boulevard de la Paix - BP. 11215 - 51058 REIMS cedex
Siège social : 2 rue Drouin, 54000 NANCY
Mail : crgecgt@orange.fr

Tél : 03 26.88.23.04



Communiqué du Comité Régional

Une situation sanitaire extrêmement préoccupante qui appelle des décisions fermes !

Les annonces faites par le Président de la République ce lundi 16 mars démontrent la gravité de la situation pour la population et les salarié.e.s du Grand-Est.

En effet, notre Région est aujourd'hui le territoire le plus touché en France par le COVID-19 et nous attendons le pic de contamination en début de semaine prochaine.

Dans ces conditions, plusieurs points restent incompréhensibles dans la gestion de cette crise par la Préfecture de Région mais aussi par certaines entreprises !

Ainsi, les salarié.e.s sont maintenu.e.s à leur domicile ou continuent de travailler dans les ateliers et les différentes entreprises, au seul bon vouloir de leurs employeurs.

Aujourd'hui, les sidérurgistes d'Arcelor Mittal Gandrange et de Pont-à-Mousson Saint Gobain utilisent collectivement leur droit de retrait ! Ces multinationales semblent se moquer royalement de la santé des travailleurs. D'autres entreprises, par exemple comme en Haute-Marne dans la métallurgie, prennent des décisions incompréhensibles en faisant travailler un week-end sur deux.

Il est intolérable d'exposer ainsi une partie des salarié.e.s ! D'autre part, à quoi servent les mesures de confinement pour les autres dans de telles conditions ?

La CGT Grand-Est considère que la situation sanitaire régionale nécessite au plus vite des décisions rapides et fermes de la part de la Préfète de Région pour l'arrêt immédiat de toutes les entreprises qui ne fabriquent pas des produits de première nécessité.

Il est plus qu'urgent de protéger tous.les salarié.e.s, y compris celles et ceux travaillant au sein de notre système de santé. Certes, l'heure n'est pas à la polémique, mais les manques de moyens humains et d'équipement dans les hôpitaux sont criants. La situation est tendue également dans le secteur social et médico-social.

Cela démontre l'incapacité de la direction de l'Agence Régionale de Santé Grand-Est à faire face aujourd'hui à la réalité sanitaire, tant la seule question budgétaire est depuis plusieurs années le dogme indiscutable.

La CGT tient à saluer l'engagement de tous les agents hospitaliers, infirmier.e.s, médecins et personnels paramédicaux dans cette lutte acharnée qui nécessite des décisions majeures au niveau régional afin d'éviter que le virus ne se propage encore davantage.

C'est pourquoi, la CGT Grand-Est interpelle aujourd'hui la Préfecture de Région et demande que soient prises les dispositions immédiates qui s'imposent.

Contact : Denis Schnabel - 0675866933
Nancy, le 17 mars 2020